



BURNHAUPT-LE-HAUT

D'azur au sautoir d'argent accompagné de quatre étoiles à cinq rais de même.

En 1980 la commune a décidé de conserver les armoiries attribuées par le Garde de l'Armorial général à la fin du XVII^e siècle à la fois aux deux communautés de Burnhaupt-le-Bas et le-Haut, alors que de nouvelles avaient été créées pour Burnhaupt-le-Bas en 1978.

Issu de la division en deux agglomérations de Burnhaupt qui est mentionné dès le XII^e siècle (*Brunnhobetum* et en 1194 *Brunnehobetun*), Burnhaupt-le-Haut apparaît, distinct de Burnhaupt-le-Bas, en 1441 sous la dénomination « Burnhoupten Superior ». Le village appartient d'abord aux comtes de Ferrette, puis, de 1324 à 1648 aux Habsbourg et enfin, de 1658 à la Révolution, aux ducs de Mazarin. Depuis le XVI^e siècle il était compris dans la seigneurie de Thann. L'église est dédiée à saint Boniface.

La commune est titulaire de la croix de guerre 1914-1918 (J.O. du 6 novembre 1921, p. 12417).

SOURCE : *Arm. gén.*, p. 376, n^o 14.